

il ne fait aucun doute qu'il vendra à des prix qui donneront lieu à une concurrence de plus en plus étroite.

Puis, il y a les grandes nations industrielles de l'Europe. Bien que située derrière le rideau de fer, la Tchécoslovaquie vend ses produits au monde occidental et nous savons que c'est là un autre pays d'une grande habileté industrielle. Pourvu que la Tchécoslovaquie puisse vendre aux nations occidentales, elle suscitera, elle aussi une concurrence extrêmement serrée.

A mon sens, il découle des faits précités que nous devons, aussitôt que possible, nous libérer des entraves du commerce international dirigé. Si nous voulons être en mesure d'affronter le genre de concurrence qui s'affirme dans la zone du sterling et qui naît de la renaissance et de la restauration de tant de pays industriels ravagés par la guerre, nous devons, nous Canadiens qui avons déjà manifesté notre habileté, être libres de soutenir la concurrence au moyen de méthodes de vente énergiques et efficaces, comme nous l'avons fait par le passé. Nous avons les meilleurs produits naturels qui soient. La nature a doté notre sol de qualités qui nous assurent des avantages particuliers à l'égard de maintes denrées. Nous avons démontré notre habileté industrielle et on est d'avis, un peu partout, que les Canadiens peuvent vendre leurs produits sous n'importe quel régime de concurrence, si seulement les vendeurs du pays sont libres d'employer les méthodes de ventes ordinaires.

Maintenant que tant de pays ont pris les mesures initiales en vue de faire du change international un véhicule efficace d'expansion du commerce international, je prie le Gouvernement de s'efforcer de trouver les moyens de faire un second pas, du moins en tant que le Canada est intéressé, au sein de la zone du sterling.

La Chambre souhaite, j'en suis sûr, que les mesures énergiques prises par le gouvernement britannique donnent les résultats attendus. Dans une grande mesure, le problème est issu des sacrifices énormes consentis par la population de la Grande-Bretagne au cours des deux Grandes Guerres. Le Canada a fait cause commune avec elle pendant ces deux conflits pour sauvegarder la liberté de toute l'humanité. Toutefois, grâce au vaste océan qui nous sépare de l'Europe, le choc de la guerre ne s'est pas fait sentir de la même façon chez nous. On est porté à oublier que la Grande-Bretagne est le seul pays, hors l'Allemagne, qui ait subi tout le coup de ces deux guerres. La Grande-Bretagne a payé cher sa participation à la défense de la liberté.

Notre pays a souvent signifié sa sympathie et son désir d'aider à résoudre les problèmes de la Grande-Bretagne. Quelle que soit l'opinion des députés sur la façon de procéder, tous, j'en suis sûr, souhaitent que la Grande-Bretagne, après avoir pris ces mesures, puisse faire face aux problèmes qui pourront surgir.

Je n'ai pas l'intention de proposer un amendement et ce, non pas seulement parce qu'il serait évidemment rejeté par une majorité écrasante. Somme toute, la majorité du Gouvernement n'est pas un élément qui doit déterminer les devoirs de l'opposition ni influencer sur la présentation d'un amendement tendant à exprimer une certaine opinion ou invitant une expression d'opinions de la part des honorables députés. En réalité, il est arrivé très rarement au Canada qu'un Gouvernement ait été aussi en mesure d'imposer ses propres motions. Le Gouvernement actuel vient d'obtenir un vote de confiance décisif de la population canadienne. Pour ce motif, il me semble inutile de proposer un amendement. On me permettra peut-être d'ajouter que, durant la session, l'idée que nous pourrions avoir de la nature du résultat de la mise aux voix n'influera pas sur la présentation d'amendements.

Du fait même de son énorme majorité à la Chambre, le Gouvernement jouit d'une très grande confiance et porte une lourde responsabilité. En raison du mandat qu'il détient de si fraîche date de parler au nom du peuple canadien, le Gouvernement est des mieux placés pour participer aux délibérations internationales. J'espère qu'il s'acquittera de son mandat et de ses responsabilités de façon à servir les meilleurs intérêts du Canada.

Sous notre régime démocratique, l'opposition a, elle aussi, une grande responsabilité. Nous entendons nous acquitter de cette responsabilité de notre mieux. C'est dans cet esprit que nous participerons aux débats de la Chambre, non seulement à titre de représentants des quelques 1,742,000 électeurs canadiens qui ont appuyé le parti conservateur progressiste, mais avec le sentiment,—partagé, j'en suis sûr, par tous les membres de l'opposition et des autres partis,—que nous avons à démontrer que la population canadienne ne croit pas au régime à parti unique et qu'une opposition vigilante, vigoureuse et efficace fait essentiellement partie de nos usages parlementaires.

Si je ne m'arrête à aucun sujet en particulier mentionné dans le discours du trône, on ne conclura pas, j'espère, que j'approuve ou désapprouve les mesures qu'il contient. Comme je l'ai signalé, il renferme bien des sujets qui ne sont mentionnés qu'en termes